

LE VIVIER 2024-2025 Dispositif de soutien à la recherche en écritures scéniques

APPEL À PROJET INTERNATIONAL Villa Formose – Arts Vivants Innovants

Résidences croisées France/Taiwan

porté par le Théâtre Nouvelle Génération - Centre dramatique national de Lyon, en collaboration avec le National Performing Arts Center - National Taichung Theater (TW)

Date d'ouverture de l'appel à projet : 14 juin 2024 Date de dépôt des candidatures : 30 août 2024

PRÉSENTATION

Le Vivier a pour enjeu d'accompagner la recherche en écritures scéniques, de favoriser l'échange de compétences, la circulation des idées et d'accompagner l'émergence de projets singuliers d'artistes, auteurs et autrices, metteurs et metteuses en scène, issu-e-s d'horizons et de disciplines diverses.

Le Vivier est un espace de recherche et développement, d'écriture et de prototypage, d'exploration d'un possible projet de création, en amont d'éventuelles perspectives de production et en émancipation d'une obligation de résultat immédiat.

Fort de son expérience dans la production et diffusion de formes hybrides et immersives et ayant développé depuis 2019 des liens étroits avec les acteurs et actrices culturel·le·s taïwanais·es, le Théâtre Nouvelle Génération s'est engagé en 2023 dans un programme de mentorat *LAB–X The Young Artist's Atelier* initié par le Théâtre National de Taichung (NTT). Dans ce cadre, le TNG accompagne la recherche, l'écriture et la conception de projets innovants portés par des artistes taïwanais·es émergent·e·s.

Le TNG et le NTT souhaitent développer leur collaboration et amplifier leur soutien commun à l'émergence de formes hybrides et/ou immersives : les 2 structures proposent un programme de résidences croisées NTT / TNG, qui se déroulera sur 2 années (2024 et 2025).

Le NTT et le TNG s'associent pour sélectionner et accompagner :

- 2 artistes taïwanais•es, dans le cadre du programme LAB-X The Young Artist's Atelier
- 2 artistes français·es, dans le cadre de l'appel à projets précisé ci-après.

APPEL À PROJETS

Cet appel à projets s'adresse à des artistes français·es de toutes disciplines, porteurs et porteuses d'un projet de spectacle vivant, de performance ou d'installation immersive, dont la forme implique à la fois la Réalité Augmentée (AR), des interprètes et des publics in situ.

Ce programme de résidence «Arts Vivants Innovants» sera plus spécifiquement orienté sur les possibilités de nouvelles écritures artistiques offertes par la Réalité Augmentée.

Est attendue une réflexion étayée sur les enjeux dramaturgiques de l'écriture des œuvres dans cet environnement technologique qui permet d'augmenter un espace de représentation par l'image.

Une attention particulière sera portée aux projets qui proposent d'une part d'explorer les porosités et les frontières entre espace théâtral et muséal et d'autre part d'ouvrir une réflexion sur les représentations du vivant, leurs altérations ou leurs simulacres.

Les projets pourront se situer dans une perspective de représentation sur une scène ou dans une salle d'exposition ou proposer une expérience en mobilité, menant d'un théâtre à un musée.

1

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Cet appel à projets est ouvert à des artistes et créateurs et créatrices relevant de tous les champs de la création contemporaine, de nationalité française ou ayant le statut de résident.e.s en France.

L'appel à projets est exclusivement réservé à des candidatures individuelles. Les projets déposés au nom de collectifs ou de binômes ne seront pas éligibles.

Les projets déposés auront pour enjeu explicite d'explorer des pistes en écritures scéniques, par l'expérimentation, hors des contraintes et de la temporalité de la production d'une œuvre.

Le Vivier n'étant pas un dispositif d'aide au financement de projets existants (ou en cours de production), les projets devront être en phase d'écriture et sans perspective préalable de production.

Les artistes doivent s'engager à être pleinement disponibles pour la période de résidence à Taichung (Taïwan) qui aura lieu du 7 au 27 avril 2025.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire et souhaitée.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les 2 artistes français·es sélectionné·e·s bénéficieront d'une résidence de 3 semaines (du 7 au 27 avril 2025) au National Taichung Theatre.

Les 2 artistes français·es sélectionné·e·s bénéficieront de l'accompagnement de Joris Mathieu (auteur, metteur en scène et directeur du TNG) et de Nicolas Boudier (metteur en espace, concepteur de dispositifs scéniques et créateur lumière) qui seront leurs référents artistiques. Leur accompagnement permettra d'apporter une expertise-conseil en termes de conception et d'écriture des projets sélectionnés.

Cet accompagnement prendra la forme de rendez-vous réguliers, alternant des temps en présentiel (1 semaine en avril 2025, pendant la période de résidence à Taichung) et des temps en distanciel.

Durant la période de résidence à Taichung, les deux artistes sélectionnées bénéficieront :

- de 2 jours de rencontres et d'échanges avec les artistes taiwanais∙es du LAB-X
- de visites de lieux culturels et rendez-vous avec des professionnel·le·s de la scène artistique et numérique à Taichung et Taipei, organisés en partenariat avec le Bureau Français de Taipei.

En complément de cette période de résidence à Taïwan, les artistes seront invité•e•s, fin juin 2025, à partager 3 jours de travail au Théâtre Nouvelle Génération avec les artistes taïwanais•es du *LAB–X*.

PRISE EN CHARGE ET RÉMUNÉRATION

Les artistes accompagnées bénéficieront :

- d'une dotation de 3 540 € toutes charges comprises, versée sous forme de salariat direct par le TNG, couvrant l'ensemble des périodes de travail mentionnées (compatible avec le statut d'intermittence du spectacle)
- d'un espace de travail au National Taichung Theater durant 3 semaines
- de la prise en charge des frais annexes pour 3 semaines de résidence à Taïwan :
 - o un billet d'avion aller-retour France/Taïwan (classe économique) + transferts Taipei-Taichung
 - o hébergement à Taichung pour une personne
 - o per diem pour une personne
- de la prise en charge des frais annexes pour 3 jours de travail commun à Lyon :
 - o un billet de train aller-retour
 - o hébergement pour une personne
 - o per diem pour une personne

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour candidater à cet appel à projet, un dossier devra être envoyé – uniquement par courriel – avant la date limite (30 août 2024) à l'adresse suivante : vivier@tng-lyon.fr

Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

- un CV présentant le parcours artistique du/de la candidat·e
- un dossier de présentation des pistes de recherche (6 pages maximum) exposant l'intention du projet et l'intérêt de l'apport des technologies de Réalité Augmentée dans la démarche artistique, ainsi que les pistes d'approfondissement artistique et les problématiques que l'artiste souhaite explorer durant la résidence à Taïwan.

Ce dossier de présentation du projet peut inclure des liens internet (URL) vers un site ou des documents (texte, image, audio, vidéo, application, etc.) en ligne pour expliciter la démarche. Ces références sont optionnelles et doivent être proposées en quantité mesurée et raisonnable

- une note de synthèse, traduite en anglais, présentant le parcours de l'artiste et le projet

Les documents devront être au format PDF et l'ensemble des pièces ne dépassera pas 10 MB. Tout projet reçu incomplet, hors critères ou hors délais, ne sera pas présenté au comité de sélection.

CALENDRIER

Lancement appel à projet *Le Vivier*: 14 juin 2024 Date limite de dépôt des candidatures: 30 août 2024 Réunion du comité de sélection: mi-octobre 2024

Annonce des résultats et notification aux candidat·e·s: 22 octobre 2024

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

vivier@tng-lyon.fr

LIENS UTILES

Le TNG: www.tng-lyon.fr

Le NTT: https://www.npac-ntt.org/en

LAB-XThe Young Artist's Atelier: https://www.npac-ntt.org/en/nttplus/nttpluscont/c-yG7HF3wfdXi#c Le Bureau Français de Taipei / Villa Formose : https://france-taipei.org/Presentation-de-Villa-Formose







